

Opération L'Esperia, premier habitat collectif Bepos-Effinergie 2013



Le Maître d'Ouvrage Angers Loire Habitat vient de se voir attribuer le label Bepos-Effinergie 2013, certifiée par Prestaterre, pour son opération baptisée L'Esperia. Ce projet comporte 23 logements répartis en deux bâtiments de conception bioclimatique, intégrant plus de 190 m2 de panneaux photovoltaïques. Détails de cette réalisation.

Eco-construction (<http://www.batiweb.com/thematique/eco-construction-25.html>) | Le 16 juillet 2014

Après le succès du label BBC-ffinergie avec plus de 300 000 logements certifiés au premier trimestre 2014, le déploiement du label Bepos-Effinergie 2013 se confirme avec ce premier projet collectif certifié.

Ce label, basé sur la RT 2012, a pour objectif d'anticiper les prochaines échéances en matière de performances énergétiques et plus particulièrement la généralisation des bâtiments dits à énergie positive d'ici à 2020.

L'opération concerne la construction de deux bâtiments de 1745 m2 SHON, comprenant 23 logements en tout.

Les deux bâtiments se caractérisent par une structure en ossature bois compacte, des toitures légères bénéficiant d'une isolation performante et des menuiseries en PVC double vitrage.



(<http://www.batiweb.com/i/actualites/24722/esperia-operation-bepos.JPG>)

Par ailleurs, les planchers entre logement bénéficient d'une isolation acoustique renforcée et sont désolidarisés des structures en ossatures bois afin de limiter les pertes par ponts thermiques.

Une conception bioclimatique

« Ce bâtiment allie sobriété, qualité, faible impact environnemental et réduction de 15 à 20 % de l'énergie consommée par rapport à une structure en béton. Sa conception est également bioclimatique avec une orientation sud et des appartements traversants », avait détaillé Nicolas Desvignes, architecte, lors de la présentation du projet au colloque national « Vers 100 % Bepos 2020 », organisé par Effinergie et Enerplan (<http://www.batiweb.com/actualites/eco-construction/comment-reussir-la-generalisation-du-batiment-a-energie-positive-03-07-2014-24657.html>) le 1er juillet dernier.

En effet, afin de limiter les équipements, le choix du terrain et l'orientation des bâtiments ont été pris en compte en amont du projet afin de favoriser les apports solaires et d'intégrer les notions de bioclimatisme en phase conception.

190 m2 de panneaux photovoltaïques

Ainsi des débords de toiture et des protections brise soleil ont été intégrés au bâti afin de bénéficier des apports tout en limitant les surchauffes estivales. Une chaudière collective à granulés bois a également été installée pour assurer le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. Les réseaux de distribution, ainsi que les vannes et les autres organes en chaufferie, ont été sur isolés afin de réduire les pertes thermiques de 40 %.

En parallèle, une ventilation simple flux hygro-réglable de type B permet le renouvellement et le maintien de la qualité de l'air intérieur. En complément, le rafraîchissement naturel est favorisé par une majorité de logements traversants, notamment pour les duplex inversés situés en R+1/R+2. Enfin, plus de 190 m2 de panneaux photovoltaïques ont été installés.

Fiche technique

Localisation : Montreuil Juigné, Maine-et-Loire (49)

Maîtrise d'ouvrage : Angers Loire Habitat

Architecte et BET Fluides : Matières d'espaces

Constructeur : Entreprise Rousseau

Certificateur : Prestaterre

Date de Certification : Juillet 2014

SHON RT : 1745 m²– 2 Bâtiments – 23 logements

Consommation sur les 5 usages réglementaires : -10,1kWhep(m².an)

Bilan Energétique BEPOS : 18,4 kWhep(m².an)

C. T

© Matières d'espaces